

CEDH : participez à un recours collectif pour obtenir l'abrogation de la loi Pass Sanitaire

écrit par Christine Tasin | 13 septembre 2021





Toute la procédure, simple et ne coûtant que le prix des timbres pour envoyer votre requête à la CEDH est expliquée sur le lien ci-dessous. On sait que la CEDH est de moins en moins de notre côté, mais qui ne risque rien n'a rien et nous avons le devoir de faire feu de tout bois...

Merci à Alex qui nous a signalé l'existence de ce recours.

<https://nopass.fr>